



INFRAPOLE LORRAINE

Compte rendu de la
RÉUNION DP DU 29 JUIN 2015
présidée par M. TOITOT (DET)

Notre déclaration liminaire (en ligne sur : <http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>, rubrique Etablissement Infrapôle Lorraine) revient sur :

- La Convention Collective Nationale
- Accord sur les futures Instances de Représentation du Personnel (CE)
- Pouvoir d'achat et Rémunération
- Numérique : Nomade
- Charge de travail DPX et effectifs
- Nouvelles tenues TMR
- Budget Infrapôle Lorraine.
- Astreintes
- Enquête Qualité de vie au Travail au siège de l'Etablissement
- Maintenance, renoncements.

La direction nous répond sur certains points évoqués dans notre déclaration :

Enquête QVT au siège de l'Etablissement

Le Directeur trouve la démarche constructive. Faire un état des lieux de la situation en associant les agents, l'encadrement et le médecin du travail devrait permettre une analyse complète et réaliste de la qualité de vie au travail des agents du siège de l'Etablissement. Des actions seront mises en place et suivies par un COPIL (comité de Pilotage).

Maintenance-Renoncements

Le Directeur partage notre analyse et pour lui des directives précises devraient être (ou mieux sont données) aux Unités de Production. La direction améliore les réponses. Si d'après nous, l'analyse est bonne. Les réponses sont loin de ressembler à des directives.

Budget

En réponse à notre déclaration, le DET n'a pas de nouveaux éléments, il maintient les suppressions de poste.
Les établissements sont désormais cadrés par une Moyenne Effectif Limite Annuelle (MELA)

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Ce cadrage est de 831 agents pour l'Infrapôle.

Au moins sur ce sujet, notre Direction travaille bien : notre MELA est pour l'instant à 815. Sur le sujet le voyant est au vert, au moins un ...

Effectif/Embauches :

Le respect de cette fameuse MELA se traduit par le gel des embauches sur notre Etablissement.

Avec 75 postes à la bourse à l'emploi, 168 agents ayant plus de 55 ans et 45 agents en départ ferme 2015. On pourrait imaginer au minimum 45 embauches 2015, 7 embauches réalisées avant gel, la direction analyse les données économiques et nous informera de ses décisions en septembre, il faut mutualiser la réflexion avec l'INFRALOG. **L'avenir de notre Infrapôle reste sombre.**

Astreintes

Comme nous le disons dans notre déclaration pour l'Unsa-Ferroviaire, il n'y a plus de sujet : « Il n'y a pas de problème il n'y a que des solutions ».

À la Direction de mettre en place, avec le TP NEN et l'Infralog LORRAINE, une gestion des ressources humaines efficace et responsable avec respect d'un « effectif minimum astreinte ».

Notre Directeur confirme notre diagnostic.

Fiches de paie

Il existe encore des dysfonctionnements et des erreurs. Les fiches de paie sont distribuées tardivement. Nous demandons au DET de faire une communication sur le sujet. Il faut que tous nos agents soient bien conscients que le problème ne vient ni de notre Pôle RH ni du CMGA. Ces agents essayent de faire au mieux.

En réponse à nos questions : Pour la totalité des questions lire le registre réunion DP.

Nouvelles tenues de travail

Elles ne sont pas encore distribuées, nous attirons l'attention de la Direction sur la place nécessaire au stockage de toutes les tenues. Il faut plus de vestiaires, une dotation financière supplémentaire serait attribuée par l'entreprise. La date de déploiement du 1^{er} juin n'étant pas respectée, la Direction (en respect avec son engagement) va attribuer le crédit complémentaire de 60 points pour vêtement de travail à tous les agents - À vos commandes..

Charte Véhicule

Ce n'est pas l'ancienne charte (du sud) qui sera déployée, mais une nouvelle qui ne fait que rappeler les règles d'utilisation des véhicules de service. A voir après lecture et analyse..

Faites nous remonter vos interrogations.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



Evolution du dispositif d'accès à la qualification E (EV7)

Une phase de sélection limitée à une épreuve unique, fusion des PR1 et Pr2, suppression de la PR3.
La nouvelle Epreuve écrite se décompose comme suit: 12 points technique métier, 5 points Sécurité, 3 points savoirs théoriques.

Prochaine date d'examen : Le 03 octobre 2015.

Attention, la date limite inscription est le 01 septembre.

Toutes ces dispositions sont reprises dans le Rh 00914 (01/06/2015), contacter vos délégués UNSA pour tout renseignement.

L'accès au collège-cadre est lui aussi modifié: l'ex PR4 devient PRC. (Il faut déjà être à E)

Prochaine date d'examen PRC : le 07 novembre 2015. (voir RH 06100 conditions à jour).

Retrouvez toutes les infos et nos tracts sur notre site :

<http://lorraine.unsa-cheminots.org/>

LA BONNE INFO, C L'UNSA-Ferroviaire

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

10 septembre 2015

Merci d'adresser vos questions avant **mardi 01 septembre 2015**
à la délégation UNSA :

Pierre Bertrand	SE	06.82.80.24.49
Bruno Castellan	SE	06.82.82.91.36
Philippe Marquise	SE	06.40.51.35.00
Patrick Blasius	SM	06.63.01.26.80
Christophe Klapacz	CAT	07.78.34.27.58
Benoit Moret	CAT	06.10.42.37.58
Régis Rawolle	CAT Infralog	06.20.52.78.64
Benoit Thevenard-Berger	Voie	06.87.56.08.38



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

